

### **RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau Ouébec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

### REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government **Services Canada** 

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

#### Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

**Vendor/Firm Name and Address** Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

#### Issuing Office - Bureau de distribution

Munitions Division (BK) / Division des munitions (BK) 11 Laurier St./11, rue Laurier 8C2, Place du Portage, Phase III Gatineau Ouébec K1A 0S5

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet	AND ELADE DIN			
SIGNAL, ILLUMINATION H.		<u> </u>		
Solicitation No N° de l'invita	ition	Date	05 1	0
W8484-12YA05/A		2013-0	U5-1	.0
Client Reference No N° de ro W8484-12YA05	éférence du client			
GETS Reference No N° de re PW-\$\$BK-372-23760	éférence de SEAG			
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N°	VN	IE
372bk.W8484-12YA05				
Solicitation Closes	L'invitation pre	nd fi		Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2013-06-21				Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination	: Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adres	ser toutes questions à:		Buy	er ld - ld de l'acheteur
Razeau, Ida-Marie			372	bk
Telephone No N° de télépho	one	FAX N	lo	N° de FAX
(819) 956-0578 ( )		(819)	956	-5650
	,			
Treese	uans les présentes			
Instructions, See Herein				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur/d	le l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign	on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à sig	
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caract	eres d'imprimerie)
Signature	Date



Destination Code -	Destination Address -	Invoice Code - Code	Invoice Address -
Code destinataire	Adresse de la destination	burcomptable	Adresse de facturation
W1231	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE	W8484	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
	CF AMMUNITION DEPOT ROCKY PT		101 COLONEL BY DR.
	SIN FORCES P.O.BOX 17000		ATT: Stephen Dick, DLP 3-1-3
	VICTORIA		OTITAWA
	British Columbia		Ontario
	V9A7N2		K1A0K2
	Canada		Canada
W1340	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE	W8484	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
	ACCOUNTS PAYABLE		101 COLONEL BY DR.
	P.O.BOX 99000 STN FORCES		ATT: Stephen Dick, DLP 3-1-3
	HALIFAX		OTTAWA
	Nova Scotia		Ontario
	B3K5X5		K1A0K2
	Canada		Canada

Govern	
: Works and	da
Public	Canac
*	}

		Dest.	Inv.			Unit Price/F	Unit Price/Prix unitaire		
Item Article	Description	Code Dest.	Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	rOb Destination	FOB/FAM Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	NSN - NNO: 1370-12-365-5043	W1340	W8484	1000	Each	÷	↔	See Herein	
	SIGNAL, ILLUMINATION HAND FLARE PI	W1231	W8484	200	Each	€	\$	See Herein	
	NPOINT, RED	Total		1500	Each	€	\$		
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: D2283								
	Part No $N^{\circ}$ de la partie:								
	9162800								
7	NSN - NNO: 1370-12-365-5043	W1340	W8484	1000	Each	€9	<del>\$</del>	See Herein	
	SIGNAL, ILLUMINATION HAND FLARE PI	W1231	W8484	200	Each	\$	<del>\$</del>	See Herein	
	NPOINT, RED	Total		1500	Each	\$	↔		
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: D2283								
	Part No N° de la partie:								
	9162800								
$\epsilon$	NSN - NNO: 1370-12-365-5043	W1340	W8484	1000	Each	€	<b>∽</b>	See Herein	
	SIGNAL, ILLUMINATION HAND FLARE PI	W1231	W8484	200	Each	€	<del>\$</del>	See Herein	•
	NPOINT, RED	Total		1500	Each	€	\$		•
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: D2283								
	Part No N° de la partie:								
	9162800								
4	NSN - NNO: 1370-99-254-7711	W1340	W8484	1200	Each	\$	\$	See Herein	
	SIGNAL FLARE PARACHUTE, ROCKET RED	W1231	W8484	009	Each	€9	\$	See Herein	
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: U6062	Total		1800	Each	\$	\$		
	Part No N° de la partie: 9163100								
5	NSN - NNO: 1370-99-254-7711	W1340	W8484	1200	Each	\$	S	See Herein	]
	SIGNAL FLARE PARACHUTE, ROCKET RED	W1231	W8484	009	Each	€	\$	See Herein	
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: U6062	Total		1800	Each	€	\$		
	Part No N° de la partie:								•
	9163100			,					
9	NSN - NNO: 1370-99-254-7711	W1340	W8484	1200	Each	↔	<b>∽</b>	See Herein	
	SIGNAL FLARE PARACHUTE, ROCKET RED	W1231	W8484	009	Each	\$	<b>∽</b>	See Herein	
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: U6062	Total		1800	Each	↔	<b>∽</b>		
	Part No N° de la partie:								

•	
and	
Vorks	
Sic ✓	ada
Puk	Sa
4	}

Item Article

9

	Dest. Code	Inv. Code		130 11	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	nitaire	Dolivery Dog	Dol Offered
Description	Dest.	Fact.	Q té	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req. Liv. offerte	Liv. offerte
9163100								

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

372bk

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8484-12YA05

File No. - N° du dossier 372bkW8484-12YA05

TABLE DES MATIÈRES

# PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Énoncé des Besoin
- 3. Documents d'approbation et de certificats d'exportation
- 4. Compte Rendu

### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

1. Attestations exigées avec la soumission

# PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Énoncé des Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relative à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur W8484-12YA05/A 372bk

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8484-12YA05 372bkW8484-12YA05

- 10. Ordre de priorité des documents
- 11. Clause du guide des CCUA
- 12. Préparation en vue de la livraison
- 13. Instructions Relatives au Système de lot
- 14. Fiches de munitions
- 15. Instructions Relatives au Marquage de L'Emballage des Munitions
- 16. Marchandises dangereuses/produits dangereux
- 17. Enregistrement Code of Federal Regulations des Étas-Unis
- 18. Documents de sortie distribution
- 19. Instructions d'expédition
- 20. Exigences en matière d'assurance

#### Liste des annexes:

- Annexe A DIRECTIVES CONCERNANT LA FICHE DE FABRICANT DE MUNITIONS
- Annexe B INSTRUCTIONS RELATIVES AU SYSTÈME DE LOT
- Annexe C MARQUES D'EMBALLAGE POUR LES MUNITIONS ET LES EXPLOSIFS DE PETIT CALIBRE
- Annexe D EVALUATION DES OFFRES/CRITÈRES

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8484-12YA05

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ 372bk \end{array}$ 

ian

File No. - N° du dossier 372bkW8484-12YA05 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 2 Besoin

Le Ministere de la defence nationale a un besoin pour deux articles:

- 1. Signal Fusee Eclarante Main,
- 2. Signal Fusee Parachute Rouge

Les données de fusée éclairante signal:

### Certifications de les Articles: A etre soumit avec la Soumission Technique.

- 1. certificat d'approbation de TC;
- 2. preuve de conformité avec la norme SOLAS;
- 3. certificat de la classification de RNCan; et
- 4. les fiches techniques du fabriquant.

### 2.1 Quantitees requis et Destination:

#### Pour Item 001

Année Un (2013-2014) 1000, CFAD Bedford, 500 CFAD Rocky Point Année Deux (2014-2015) 1000, CFAD Bedford, 500 CFAD Rocky Point Année option un (2015-2016) 500 a 1000 unité pour chaque Bedford et Rocky Point Année option deux (2016-2017) 500 a 1000 unite, pour chaque Bedfor et Rocky Point Année option trois (2017-2018) 500 a 1000 unite, pour chaque Bedfor et Rocky Point Année option quatre (2018-2019) 500 a 1000 unite, pour chaque Bedfor et Rocky Point

Les quantité pour les année optionelle sont estimée.

#### Pour Item 002

Annee Un (2013-2014) 1200 unité, CFAD Bedford, 600 CFAD Rocky Point Annee Deux (2014-2015) 1200 unité, CFAD Bedford, 600 CFAD Rocky Point Annee option un (2015-2016) 600 a 1200 unité, CFAD Bedford, 600 CFAD Rocky Point Annee option deux (2016-2017) 600 a 1200 unité pour chaque Bedford et Rocky Point Annee option trois (2017-2018) 600 a 1200 unité, pour chaque Bedford et Rocky Point Annee option quatre (2018-2019) 600 a 1200 unité, pour chaque Bedford et Rocky Point

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8484-12YA05

Amd. No. - N° de la modif.

 $\hbox{ Buyer ID - Id de I'acheteur} \\ 372bk$ 

File No. - N° du dossier

372bkW8484-12YA05

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Les quantité pour les année optionelle sont estimée.

### 2.2.1 Biens optionnels partie un (1) avec Prix

L'entrepreneur accorde au gouvernement du Canada l'option irrévocable d'acquérir les biens, décrits ci-dessus pour deux autres périodes de un an, du contrat dans les mêmes conditions et aux prix ou aux taux mentionnés dans le contrat. L'option peut seulement être exercée par l'autorité contractante et sera confirmée, à des fins administratives uniquement, par le biais d'une modification du contrat.

### 2.2. Biens optionnels partie deux (2) pour les années optionnelles 3, 4, 5 et 6 sans prix:

L'entrepreneur accorde au gouvernement du Canada l'option irrévocable d'acquérir les biens, décrits ci-dessus pour quatres autres périodes de un an, du contrat dans les mêmes conditions mentionnées dans le contrat.

Le prix doit être négocié pour la période de quatres ans qui reste si le MDN souhaitait exercer son droit.

Ces quatres années optionnelles supplémentaires peuvent seulement être exercées par l'autorité contractante et seront confirmées, à des fins administratives seulement, par le biais d'une modification de contrat.

### 3. Documents d'approbation et de certificats d'exportation

L'entrepreneur doit s'appliquer à tous les documents nécessaires approbation Governmental et d'autres, y compris mais non limité aux certificats d'exportation, de livrer la marchandise au destinataire (s) dans les sept (7) jours suivant la réception du contrat et, le cas échéant, la réception du Canada certificat d'utilisateur final, le certificat canadien international d'importation et / ou l'importation annuelle Permis pour explosifs. L'entrepreneur doit fournir une copie de la demande (s) ci-dessus à l'autorité contractante dans les sept (7) jours suivant la date de la demande (s). En outre, l'entrepreneur doit fournir à l'autorité contractante une copie de la documentation disponible dans toutes les autres autorités gouvernementales et document d'approbation concernant l'état de toutes les demandes d'approbation de documents dans les deux (2) semaines suivant la demande du pouvoir adjudicateur.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

 $\hbox{ Buyer ID - Id de l'acheteur } \\ 372bk$ 

File No. - N° du dossier

Amd. No. - N° de la modif.

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8484-12YA05

372bkW8484-12YA05

## 4. Compte rendu:

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8484-12YA05

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

372bkW8484-12YA05

Buyer ID - Id de l'acheteur

372bk

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

### 1. Standard Instructions, Clauses and Conditions

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (http://sacc.tpsgc.gc.ca/sacc/index-f.jsp) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les nstructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2012-11-19) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

### 1.1 Clauses du guide des CCUA

A9130T (2011-05-16) Programme des marchandises contrôlées B3000T (2006-06-16) Produits équivalents

#### 2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

### 3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

 $\hbox{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ 372bk$ 

W8484-12YA05

File No. - N° du dossier 372bkW8484-12YA05

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

### 4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur \_\_\_\_\_ et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

372bk

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8484-12YA05

File No. - N° du dossier 372bkW8484-12YA05 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

### 1. Instructions pour la préparation des soumissions

# 1.1 Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique ( 4 exemplaires papier )
Section II : Soumission financière ( 2 exemplaires papier)

Section III: Attestations (1 exemplaires papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

### Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

### Certifications de les Articles: A etre soumit avec la Soumission Technique.

- 1. certificat d'approbation de TC;
- 2. preuve de conformité avec la norme SOLAS;
- 3. certificat de la classification de RNCan; et
- 4. les fiches techniques du fabriquant.

#### Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total de la taxe sur les produits et les services (TPS) ou de la taxe sur la vente harmonisée (TVH), s'il y a lieu, doit être indiqué séparément.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

372bk

Client Ref. No. -  $N^{\circ}$  de réf. du client File No. -  $N^{\circ}$  du dossier

W8484-12YA05

372bkW8484-12YA05

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Les soumissionnaires doivent soumettre leur offre financière rendu droits acquittés (DDP) ou Franco Transporteur (FCA) selon Incoterms 2000

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

### 1.2 Clauses du guide des CCUA

C3011T (2010-01-11) Fluctuation du taux de change

#### 1.3 Livraison

Bien que la livraison soit demandée pour le 31 aoust de chaque annees qui sont etabli, la meilleure date de livraison qui peut être offerte est le \_\_\_\_\_.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

372bk

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8484-12YA05

File No. - N° du dossier 372bkW8484-12YA05

### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

#### 1. Procédures d'évaluation

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

### 1.1 Évaluation technique

- 1.1.1 Critères techniques obligatoires
- 1. Pour être jugée recevable, une soumission doit satisfaire à toutes les exigences obligatoires suivantes de la présente invitation :
  - a. Exigence technique sont decrit a l'Annexe D de la demande,
  - b. Certification de l'Article: a etre soumit avec les criters techniques
    - 1. certificat d'approbation de TC;
    - 2. preuve de conformité avec la norme SOLAS;
    - 3. certificat de la classification de RNCan; et
    - 4. les fiches techniques du fabriquant.
  - c. Base de paiement decrit dans la partie six de la DDP.
- 2. Les soumissions ne répondant pas à toutes les exigences obligatoires seront rejetées d'emblée.Les prix seront évalués selon les critères suivant:

### 2. Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat...

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8484-12YA05

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

372bk

File No. - N° du dossier 372bkW8484-12YA05

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées. Le Canada déclarera une soumission non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations fournies par les soumissionnaires durant la période d'évaluation des soumissions (avant l'attribution d'un contrat) et après l'attribution du contrat. L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les soumissionnaires respectent les attestations avant l'attribution d'un contrat. La soumission sera déclarée non recevable si on constate que le soumissionnaire a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires de l'autorité contractante aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

### 1. Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

1. En vertu du Programme de contrats fédéraux (PCF), certains fournisseurs, y compris un fournisseur qui est membre d'une coentreprise, soumissionnant pour des contrats du gouvernement fédéral d'une valeur de 200 000\$ ou plus (incluant les taxes applicables) doivent s'engager officiellement à mettre en oeuvre un programme d'équité en matière d'emploi. Il s'agit d'une condition préalable à l'attribution du contrat. Si le soumissionnaire, ou, si le soumissionnaire est une coentreprise et qu'un membre de la coentreprise, est assujetti au PCF, la preuve de son engagement doit être fournie avant l'attribution du contrat.

Les fournisseurs qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement au-delà du seuil prévu par le Règlement sur les marchés de l'État pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDCC a constaté leur non-conformité ou parce qu'ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif à moins de 100 employés. Toute soumission présentée par un entrepreneur non admissible, y compris une soumission présentée par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclarée non recevable.

2. Si le soumissionnaire n'est pas visé par les exceptions énumérées aux paragraphes 3.a) ou b) ci-dessous, ou qu'il n'a pas de numéro d'attestation valide confirmant son adhésion au

Solicitation No. - N° de l'invitation W8484-12YA05/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8484-12YA05

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur 372bk

File No. - N° du dossier

372bkW8484-12YA05

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PCF, il doit télécopier (819-953-8768) un exemplaire signé du formulaire LAB 1168, Attestation d'engagement pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi, à la Direction générale du travail de RHDCC.

3. Le soumissionnaire, ou, si le soumissionnaire est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste comme suit sa situation relativement au PCF :

Le soumissionnaire ou le membre de la coentreprise :

- aA. () n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés à temps plein ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada;
- b. () n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, L.C. 1995, ch. 44;
- c. () est assujetti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de plus de 100 employés ou plus à temps plein ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDCC (puisqu'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus). Dans ce cas, une attestation d'engagement dûment signée est jointe;
- d. () est assujetti au PCF et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro : \_\_\_\_\_\_ c.-à-d. qu'il n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDCC.

Des renseignements supplémentaires sur le PCF sont offerts sur le site Web de RHDCC.

## 1.2 Soutien des prix - soumission non concurrentielle

Le soumissionnaire doit fournir, à la demande du Canada, un ou plusieurs des documents suivants pour justifier le prix, si cela s'applique :

- a. la liste de prix publiée courante, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada; ou
- b. une copie des factures payées pour une qualité et une quantité semblables de biens, de services ou les deux vendus à d'autres clients; ou
- c. une ventilation des prix indiquant le coût de la main-d'oeuvre directe, des matières directes et des articles achetés, les frais généraux des services techniques et des installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice; ou
- d. des attestations de prix ou de taux; ou
- e. toutes autres pièces justificatives demandées par le Canada.

Amd. No. - N° de la modif.

 $\hbox{ Buyer ID - Id de l'acheteur } \\ 372bk$ 

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier 372bkW8484-12YA05 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

1.3 Traçabilité

W8484-12YA05

Le soumissionnaire attest	que lui-même et/ou son fournisseur soient légalement	
autorisés à fabriquer les p	èces qui nous sont offertes.	
Signature	 Date	

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Buyer ID - Id de l'acheteur 372bk

W8484-12YA05

File No. - N° du dossier 372bkW8484-12YA05

Amd. No. - N° de la modif.

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

### 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 2 Besoin

Le Departement de la defence nationale a un besoin pour deux item:

- 1. Signal Fusee Eclarante Main,
- 2. ....:

Ce besoin est detailler au Numero de L'article pour trois ans avec quatres additionelle d'un an chanque.

### 2.1 Quantitees requis et Destination:

#### Pour Item 001

Annee Un (2013-2014) 1000, CFAD Bedford, 500 CFAD Rocky Point
Annee Deux (2014-2015) 1000, CFAD Bedford, 500 CFAD Rocky Point
Annee Trois (2015-2016) 1000, CFAD Bedford, 500 CFAD Rocky Point
Annee Quatre (2016-2017) 500 a 1000 unite, pour chaque CFAD Bedfor et Rocky Point
Annee Cinq (2017-2018) 500 a 1000 unite, pour chaque CFAD Bedfor et Rocky Point
Annee Six (2018-2019) 500 a 1000 unite, pour chaque CFAD Bedfor et Rocky Point
Annee Sept (2019-2020) 500 a 1000 unite, pour chaque CFAD Bedfor et Rocky Point.

### Pour Item 002

Annee Un (2013-2014) 1200, CFAD Bedford, 600 CFAD Rocky Point
Annee Deux (2014-2015) 1200, CFAD Bedford, 600 CFAD Rocky Point
Annee Trois (2015-2016) 1200, CFAD Bedford, 600 CFAD Rocky Point
Annee Quatre (2016-2017) 600 a 1200 unite, pour chaque CFAD Bedford et Rocky Point
Annee Cinq (2017-2018) 600 a 1200 unite, pour chaque CFAD Bedford et Rocky Point
Annee Six (2018-2019) 600 a 1200 unite, pour chaque CFAD Bedford et Rocky Point
Annee Sept (2019-2020) 600 a 1200 unite, pour chaque CFAD Bedford et Rocky Point.

### 2.2.1 Biens optionnels partie un (1) avec Prix

L'entrepreneur accorde au gouvernement du Canada l'option irrévocable d'acquérir les biens, décrits ci-dessus pour deux autres périodes de un an, du contrat dans les mêmes

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

 $\label{eq:buyer ID - Id de l'acheteur} 372bk$ 

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8484-12YA05

372bkW8484-12YA05

conditions et aux prix mentionnés dans le contrat. L'option peut seulement être exercée par l'autorité contractante et sera confirmée, à des fins administratives uniquement, par le biais d'une modification du contrat.

### 2.2. Biens optionnels partie deux (2) pour les années optionnelles 3, 4, 5 et 6 sans prix:

L'entrepreneur accorde au gouvernement du Canada l'option irrévocable d'acquérir les biens, décrits ci-dessus pour quatres autres périodes de un an, du contrat dans les mêmes conditions mentionnées dans le contrat.

Le prix doit être négocié pour la période de quatres ans qui reste si le MDN souhaitait exercer son droit.

Ces quatres années optionnelles supplémentaires peuvent seulement être exercées par l'autorité contractante et seront confirmées, à des fins administratives seulement, par le biais d'une modification de contrat.

#### 3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (http://sacc.tpsgc.gc.ca/sacc/index-f.jsp) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

### 3.1 Conditions générales

2010A (2012-11-19) Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

### 4. Durée du contrat

#### 4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 aoust de tous les anness contractante.

### 4.2 Termes du contrat

Le terme de ce contract est de la date d'issue jusqu'au 31 mars 2014.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

372bk

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8484-12YA05

372bkW8484-12YA05

### 5. Responsables

#### 5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Ida-Marie Razeau ou Designee
Public Works and Government Services Canada
Direction GÉnÉrale Des Approvisionnements
Defence and Major Projects Sector (DMPS)
Place du Portage, Phase III, 8C2
11 Laurier Street
Gatineau, Quebec K1A 0S5

Courrier: Le Code Postal: J8X 4A6

Telephone: 819-956-0578 Facsimile: 819-956-5650

E-mail address: ida-marie.razeau@pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### 5.2 Autoritees MDN

#### 5.2.1 Autoritee de la demande

Le responsable pour le contrat est : TBA

### 5.2.2 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est : TBA

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

372bk

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8484-12YA05

File No. - N° du dossier 372bkW8484-12YA05

### 5.2.3 L'Autorité de l'assurance de la qualité

L'Autorité de l'assurance de la qualité pour le contrat est : À Être Déterminer

#### 5.2.4 PERSONNES-RESSOUCES DU DESTINATAIRE

### **CFAD Rocky Point W1231**

Larry West

Phone: (250) 363-5116 Fax: (250) 363-5197

E-mail: Larry.West@forces.gc.ca

#### **CFAD Bedford W1340**

Bill Minnikin

Phone: (902) 427-0616 Fax: (902) 427-0621

Email: Bill.Minnikin@forces.gc.ca

### 5.2.5 Représentant de l'entrepreneur

Name:	
Telephone No	
Facsimile No	
F-mail address:	

#### 6. **Paiement**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé en argent canadien, un prix ferme de \_\_\_\_\_ \$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont iclus et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

#### 6.2 Clauses du guide des CCUA

C6000C (2011-05-16)	Limite de prix
H1001C (2008-05-12)	Paiements multiples
C2000C (2007-11-30)	Taxes - entrepreneur établi à l'étranger
C2608C (2010-08-16)	Documentation des douanes canadiennes
C2605C (2008-05-12)	Droits de douane et taxes de vente du Canada -
	entrepreneur établi à l'étranger

W8484-12YA05

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

 $\label{eq:buyer ID - Id de l'acheteur} 372bk$ 

File No. - N° du dossier 372bkW8484-12YA05

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### 7. Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Chaque facture doit être appuyée par :

- a) une copie du document de sortie et de tout autre document tel qu'il est spécifié au contrat;
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :

(a)	L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse suivante pour attestation et paiement. (Insérer le nom et l'adresse de l'organisation) (Insert the name and address of the organization)
	<del></del>

- (b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.
- (c) Un (1) exemplaire doit être envoyé au consignataire.

#### 8. Attestations

Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

### 9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, Canada. et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8484-12YA05/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

372bk

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8484-12YA05

372bkW8484-12YA05

### 10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- (a) les articles de la convention;
- (b) 2010A (2012-11-19) Conditions générales biens (complexité moyenne)
- (c) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_\_ (inscrire la date de la soumission) (si la soumission a été clarifiée ou modifiée,insérer au moment de l'attribution du contrat : « clarifiée le \_\_\_\_\_\_ » ou « , modifiée le \_\_\_\_\_\_ » et inscrire la ou les dates des clarifications ou modifications).

### 11. Clauses du guide des CCUA

A9006C (2008-05-12)	Contrat de défense	
A9131C (2011-05-16)	Programme des marchandises contrôlées	
C2800C (2011-05-16)	Cote de priorité	
C2801C (2011-05-16)	Cote de priorité - entrepreneur canadien	
D6010C (2007-11-30)Palettisation		
D5540C (2010-08-16)ISO 9001:2000 Systèmes de management de la qualité - Exigences		
(CAQ X)		
D5510C (2011-05-16) Autorité de l'assurance de la qualité (MDN) - entrepreneur		
établi au Canada (when QAC X,Y,Z applicable)		
D5515C (2011-05-16) Autorité de l'assurance de la qualité (MDN) - entrepreneur		
établi à l'étranger et aux États-Unis		
D5604C (2008-12-12)	Documents de sortie (MDN) - entrepreneur établi à	
l'étranger		
D5605C (2007-11-30)Documents de sortie (MDN) - entrepreneur établi aux		
États-Unis		
D5606C (2007-11-30)Documents de sortie (MDN) - entrepreneur établi au		
Canada		
D2025C (2008-12-12)Matériaux d'emballage en bois		
D3014C (2007-11-30)Transport de marchandises dangereuses/produits dangereux		
D3015C (2007-11-30)Marchandises dangereuses/produits dangereux		
D3010C (2007-11-30)Marchandises dangereuses/produits dangereux		
B4034C (2006-06-16)	Essais de recette des lots	
B4061C (2008-05-12)	Codification de l'OTAN - Exigences relatives aux données	
B4060C (2008-05-12)	Marchandises contrôlées	
C2611C (2007-11-30)	Droits de douane - l'entrepreneur est l'importateur	
	<u> </u>	

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

372bk

Client Ref. No. - N° de réf. du client W8484-12YA05

File No. - N° du dossier 372bkW8484-12YA05 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

12. Préparation pour la livraison

L'entrepreneur doit préparer pour la livraison tout article appartenant aux catégories 1300 et 1400 de l'OTAN (munitions et missiles) selon la version actuelle de la spécification relative l'emballage D-09-002-004/SG-000 des Forces canadiennes.

### 13. Instructions Relatives au Systême de Lot

Le système de lot sera conforme à Annex "B"

#### 14. Fiches de munitions

L'entrepreneur doit :

- a) préparer les fiches de munitions conformément à l'annexe A ou à la norme MIL-STD-1168B;
- b) envoyer une (1) copie image sur écran par courriel et une (1) copie papier de les fiches de munitions aux destinataires identifiés dans le contrat et à l'autorité technique; et
- c) annoter les données de contenu de stabilisateur de combustible sur les fiches de munitions, dans la case 17 Remarques.

#### 15. Instructions Relatives au Marquage de L'Emballage des Munitions

L'extérieur de l'emballage des munitions devra être marqué conformément à l'annexe C.

#### 16. Marchandises dangereuses/produits dangereux

- 1. L'entrepreneur doit marquer les marchandises dangereuses/produits dangereux qui sont classés comme dangereux comme suit :
  - a) contenant utilisé pour le transport conformément à la Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses, ch. 34; et
  - b) contenant pour produit immédiat conformément à la Loi sur les produits dangereux, L.R., 1985, ch. H-3.

Buyer ID - Id de l'acheteur

372bk

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier W8484-12YA05 372bkW8484-12YA05

- 2. L'entrepreneur doit fournir les fiches signalétiques bilingues, indiquant le numéro de nomenclature de l'OTAN comme suit :
  - a) deux (2) copies papier :
    - (i) une (1) copie doit être jointe à l'envoi, et
    - (ii) une (1) copie doit être envoyée au :

Quartier général de la Défense nationale Édifice MGén George R. Pearkes 101, Promenade du Colonel By Ottawa (Ontario) K1A 0K2

À l'attention de : DOCA 3-2-3

- b) Un (1) copie image sur écran sur CD-ROM en format Microsoft Word devra être envoyé au responsable technique par la poste OU par voie électronique.
- 3. L'entrepreneur sera responsable des dommages causés par un emballage,étiquetage ou transport inapproprié de ces produits.
- 4. L'entrepreneur doit respecter tous les règlements relatifs aux marchandises dangereuses/produits dangereux prévus par les lois fédérales, provinciales et municipales.
- 5. L'entrepreneur doit communiquer avec le destinataire (Section du mouvement du dépôt d'approvisionnement) au moins 48 heures avant la date prévue de livraison des marchandises dangereuses/produits dangereux afin d'établir l'horaire de réception.

## 17. Enregistrement - Code des Étas-Unis de Réglements Fédéraux

- 1. Étant donné qu'il est possible que cet article soit transporté du Canada aux États-Unis, il doit être enregistré conformément au Code of Federal Regulations (CFR) 49, partie 171, des États-Unis. Un numéro EX doit être assigné à l'article conformément au CFR 49-171.8, et l'article doit être classé conformément au CFR 49 171.12(a).
- 2. L'entrepreneur doit obtenir un numéro EX directement lié au numéro de nomenclature de l'OTAN (NNO) précisé.
- 3. Les demandes de numéro EX doivent être transmises à :

Mr. Paul Shelton Associate Approvals Officer

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

372bk

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8484-12YA05

372bkW8484-12YA05

Department of Transport Washington, DC

Téléphone: (202) 366-3209 Télécopieur: (202) 366-3308 E-Mail approvals@dot.gov

- 4. L'entrepreneur doit fournir au responsable technique le certificat de classification des articles faisant l'objet du contrat avant la livraison desdits articles. Cependant, la livraison ne sera pas retardée si le numéro EX ne peut être obtenu avant la livraison du produit. L'entrepreneur informera le responsable technique des circonstances du retard pour l'obtention du numéro EX. L'entrepreneur fournira le numéro EX au responsable technique dès qu'il l'aura obtenu.
- 5. Si l'entrepreneur ne peut fournir de numéro EX, tous les renseignements pertinents, comme les dessins des composantes, la description du matériel énergétique et le pourcentage d'utilisation dans toutes les compositions, doivent être fournis au responsable technique par l'entremise de l'autorité contractante.
- 6. Le numéro EX doit être indiqué sur la Fiche de munitions, à la section Remarques, case 17.

### 18. Documents de sortie - distribution

L'entrepreneur doit remplir les documents de sortie dans un format électronique en vigueur et les distribuer comme suit :

- a) exemplaire 1 : envoyé par la poste au destinataire avec la mention : « À l'attention de l'agent de réception »;
- b) exemplaires 2 et 3 : avec l'envoi au destinataire, dans une enveloppe imperméable à l'eau;
- c) exemplaire 4 : à l'autorité contractante;
- d) exemplaire 5 : au Responsable technique
- e) exemplaire 6 : au représentant de l'assurance de la qualité;
- f) exemplaire 7: à l'entrepreneur;
- g) exemplaire 8 : pour les entrepreneurs non-canadiens :

DAQ/Administration des contrats Quartier général de la Défense nationale Édifice Mgén George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa (ON) K1A OK2

Courriel: ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur 372bk

Client Ref. No. - N° de réf. du client W8484-12YA05

File No. - N° du dossier 372bkW8484-12YA05 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

19. Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point	de destination précisé dans le contrat et livrés
1 , , =======	(insérer le nom du lieu de destination convenu)
selon les Incoterms 2000 pour les expéd commercial.	itions en provenance à un entrepreneur

### 20. Assurance

L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

### 21. Eemballage de performances.

L'entrepreneur sera responsable de la conduite tous les tests pour s'assurer que l'emballage appelé dans la liste des données de conception (DDL) conforme à la réglementation fédérales concernant le transport des marchandises dangereuses.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

372bk

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8484-12YA05

File No. - N° du dossier 372bkW8484-12YA05

#### Annexe A

### DIRECTIVES CONCERNANT LA FICHE DE FABRICANT DE MUNITIONS

#### **PORTEE**

La présente annexe fournit des directives concernant les fiches de fabricant de munitions.

#### **GENERALITES**

- 1. La figure A-1 illustre la fiche de fabricant de munitions vide. Chaque case de la fiche porte un numero. Le contenu de chacune des cases est expliqué en detail aux paragraphes qui suivent :
- Case 1 Quantité nette. La quantité à inscrire dans cette case est la quantité à expédier, déduction faite de la quantité utilisée pour les essais.
- Case 2 Numéro de lot. Inscrire le numéro de lot complet (ou le numéro de série si l'article n'est pas constitué en lots) du ou des articles figurant sur la fiche de fabricant de munitions. Seuls les articles qui portent un numéro de lot ou un numéro de série peuvent figurer sur la fiche.
- Case 3 Numero de catalogue. Indiquer le numéro de catalogue de Particle d'après la liste des données techniques ou le contrat.
- Case 4 Vitesse initiale nominale à l'essai. Inscrire, s'il y a lieu, la vitesse initiale nominale déterminée au moment de l'essai.
- Case 5 Désignation de l'article. Inscrire la désignation normalisée exacte figurant dans la liste des données techniques ou sur le premier dessin concernant l'article.
- Case 6 Description de l'emballage. Indiquer comment les articles sont emballes aux fins d'expedition; inscrire notamment le nombre d'articles, de pieces ou d'ensembles dans chaque contenant exterieur. Les abreviations normalisées peuvent titre utilisées.

Dans le cas des emballages des envois en transit d'un entrepreneur à un autre, inscrire le mot « transit » et décrire de façon générale la méthode d'emballage.

#### **EXEMPLE**

Transit – 1 ensemble/contenant de carton; 24 contenants de carton/caisse de bois.

Dans le cas des articles visés par un dessin d'emballage et de marquage, inscrire le numéro du dessin en question.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

372bk

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier 372bkW8484-12YA05 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8484-12YA05

#### **EXEMPLE**

1 chariot/contenant de carton; 1 contenant de carton/contenant de métal; 4 contenants de métal/caisse de bois; 8796522.

Case 7 – Fabricant. Inscrire le nom du fabricant tel qu'il figure dans le contrat.

Case 8 – Documents techniques. Inscrire le numéro et la date de modification du premier dessin et(ou) du devis à partir duquel l'article a été fabriqué.

Case 9 – Numéro(s) de contrat. Inscrire le numéro de contrat fourni par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Case 10 – Renseignements sur les composants. Les points suivants s'appliquent:

- (1) Composant. Indiquer le nom approuvé du composant.
- (2) Numéro de modèle. Inscrire la marque ou le numéro de modèle du composant.
- (3) Numéro de dessin. Inscrire le numéro du premier dessin ou du devis à partir duquel le composant a été fabriqué.
- (4) Fabricant. Donner le nom entier du fabricant de chaque lot du. composant utilisé.
- (5) Date. Inscrire la date de fabrication du composant.
- (6) Numéro de lot. Inscrire le numéro complet de chaque lot de chacun des composants.
- (7) Quantité. Si les composants proviennent de plusieurs lots, inscrire la quantité provenant de chaque lot.

Case 11 – Nombre d'emballages. Indiquer le nombre d'emballages extérieurs dans lesquels se trouve la quantité nette d'articles (case 1).

Case 12 – Quantité totale du lot. Inscrire la quantité totale d'articles produits pour le numéro de lot figurant à la case 10. La quantité indiquée sera la même qu'à la case 1 si le lot est expédié en entier. S'il y a plus d'une fiche pour un même lot (p. ex., une fiche pour chaque expédition fractionnée), la quantité totale du lot sera la somme des quantités nettes figurant à la case 1 de chacune des fiches.

Case 13 – Code de classement des risques (CCR). Inscrire le code de classement des risques (y compris le code de compatibilité) déterminé conformément à ST/SG/AC.10/11, Recommandations rela-tives au transport des marchandises dangereuses : épreuves et critères.

Department of National Defence Ministère de la Défense Nationale Ammunition Manufacturer's Data Card Fiche de fabricant de munitions

- 1. Net Qty Qté nette 2. Lot No. N° de lot 3. Stock No. N° de catalogue
  - 4. Nominal Initial Velocity at Proof Vitesse initiale nominale à l'essai
- 5. Item Nomenclature Désignation de l'article6. Packaging Description Description de l'emballage

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

372bk

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier 372bkW8484-12YA05 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

8. Technical References (Dwg No. and Date)

Documents techniques (N° de dessin et date)

Fabricant

9. Contact Number(s)

Numéro(s) de contrat

W8484-12YA05

7. Manufacturer

10. Component and Model Composant et n° de modèle Drawing N° de dessin Manufacturer

Lot Number N° de lot Quantity Quantité **Fabricant** Date Date

11. No. of Packs N° d'emballages 12. Total Lot Qty Qté totale du lot

CCR 14. NEC/Item CNE de l'article 13. HCC

15. Tpt Canada/UN Package No. N° d'emballage TC/ONU 16. UN No.

and Proper Shipping Name N° ONU et désignation exacte de l'expédition

17. Notes Remarques

18. Inspector's Name Nom de l'inspecteur 19. Signature 20. Date

Figure A-1 Fiche de fabricant de munitions

#### Annexe B

#### INSTRUCTIONS POUR LE NUMÉRO DE LOT DE MUNITIONS

#### DESCRIPTION DU NUMÉRO DE LOT STANDARD 1.

le numéro de lot de munitions est formé du symbole d'identification du fabricant, d'un code numérique représentant l'année de fabrication, d'un code alphabétique représentant le mois de fabrication, d'un numéro de correspondance de lot suivi d'un tiret, d'un numéro de séquence de lot et, dans le cas d'un lot retravaillé, d'un caractère alphabétique tenant lieu de suffixe. Le numéro de lot de munitions compte au plus douze caractères non séparés par des espaces et au moins onze caractères. Si le symbole d'identification du fabricant ne comporte qu'un ou deux caractères, il faut mettre des tirets (-) dans les espaces libres du champ de trois caractères (p. ex. A--, AB-). Le numéro de lot de munitions est donc formé des éléments suivants : ABC96A01-02

- "ABC" le symbole d'identification du fabricant; a.
- "96" le code numérique de deux caractères représentant l'année de fabrication; b.
- "A" le code alphabétique d'un seul caractère représentant le mois de fabrication; c.
- "01" le numéro de correspondance de lot; et d.
- "02" le numéro de séquence de lot. e.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8484-12YA05/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8484-12YA05

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

372bkW8484-12YA05

Buyer ID - Id de l'acheteur

372bk

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### 2. SYMBOLE D'IDENTIFICATION DU FABRICANT

Le symbole d'identification du fabricant est formé d'au plus trois caractères alphabétiques inscrits en majuscules, à l'exception des tirets mentionnés au paragraphe 1. de la partie 2. Ce symbole fait partie intégrante du numéro de lot de munitions. II désigne l'installation où un lot donné de munitions a été fabriqué, assemblé, chargé, modifié ou remis en état.

#### 3. ANNÉE DE FABRICATION

Chaque numéro de lot de munitions comporte l'indication de l'année de fabrication à la suite du symbole d'identification du fabricant. L'année de fabrication est un code formé des deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle la production du lot a débuté. Ce code fait partie intégrante du numéro de lot de munitions. Il n'y a pas d'espace entre le symbole d'identification du fabricant, l'année de fabrication et le code alphabétique désignant le mois de fabrication.

#### 4. MOIS DE FABRICATION

Chaque numéro de lot de munitions comporte l'indication du mois de fabrication à la suite des deux chiffres désignant l'année de fabrication. Le mois de fabrication est désigné par la lettre majuscule correspondante :

#### MOIS CODE MOIS CODE MOIS CODE

Janvier A Février B Mars C Avril D

Mai E Juin F Juillet G Août H

Septembre J Octobre K Novembre L Décembre M

Le code indique le mois de l'année au cours duquel le travail sur ce lot a débuté. Il n'y a pas d'espace entre le code de l'année de fabrication, celui du mois de fabrication et le premier caractère du numéro de correspondance du lot.

### 5. NUMÉRO DE CORRESPONDANCE DU LOT

Un numéro de correspondance de deux chiffres compris entre "01" et "99 "inclusivement est attribué à chaque lot de munitions. Le numéro de correspondance fait partie intégrante du numéro de lot de munitions. Il sert à désigner tous les lots d'une même série produits par le même fabricant, au même endroit, à l'aide de matériaux semblables et conformément à un modèle et à un procédé de fabrication précis, suivant certaines règles administratives. Le numéro de correspondance commence habituellement par "01" et suit immédiatement le code du mois de fabrication (aucun espace). Une fois que le numéro de correspondance d'un lot d'articles de munitions produit par un fabricant a dépassé "01", il ne peut jamais y revenir. Il n'est pas

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

372bk

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8484-12YA05

372bkW8484-12YA05

nécessaire de ramener le numéro de correspondance du lot ou le numéro de séquence du lot à " 01 " lorsque le mois de fabrication change.

### 6. NUMÉRO DE SÉQUENCE DU LOT

Ce numéro de deux chiffres indique l'ordre de fabrication d'un lot à l'intérieur d'un même numéro de correspondance. Un numéro de séquence est attribué à chaque lot fabriqué, peu importe ce qu'il adviendra de ce lot (se reporter au paragraphe 12. de la partie 3). À l'intérieur d'un numéro de correspondance, les numéros de séquence de lot commencent toujours à " 01 " et se suivent dans l'ordre jusqu'à ce que survienne la fin de la production de l'article, une modification de l'article ou de sa fabrication nécessitant l'attribution d'un numéro de séquence supérieur à " 99 " ou une modification du contrat.

### 7. RESPONSABILITÉ DU FABRICANT

Un numéro doit être attribué à chaque lot de munitions (composants, munitions complètes ou explosifs) au moment de la fabrication ou de l'assemblage, peu importe ce qu'il adviendra du lot. Un numéro de lot est attribué à tous les lots rejetés qui doivent être modifiés, remis en état, retravaillés ou éliminés avant qu'on entreprenne les travaux. Le fabricant est chargé de s'assurer que chaque lot de munitions porte un numéro. Il doit également s'assurer de l'exactitude de tous les éléments du numéro de lot (symbole du fabricant, numéro de correspondance, etc.).

### 8. MARQUAGE DES MUNITIONS ET DES COMPOSANTS

Le numéro de lot de munitions doit apparaître sur chaque munition et composant si la taille de l'article le permet. L'emplacement, la méthode de marquage et la taille des caractères sont indiqués sur le dessin de marquage pertinent. Le mot " lot " ne doit pas figurer sur les munitions.

#### Annexe C

# MARQUES D'EMBALLAGE POUR LES MUNITIONS ET LES EXPLOSIFS DE PETIT CALIBRE

### ARTICLE DESCRIPTION

- 1 NOM DE L'EXPÉDITEUR ET NUMÉRO ONU
- 2 ÉTI UETTE DE DANGER D'EXPLOSION (100 MM X 100 MM)
- 3 NUMÉRO DE STOCK OTAN
- 4 QUANTITÉ
- 5 NOMENCLATURE DESCRIPTIVE DU CONTENU ET SYMBOLES
- 6 POIDS TOTAL EN KILOGRAMMES (À UNE DÉCIMALE PRÈS)
- 7 POIDS NET EXPLOSIF EN KILOGRAMMES (À DEUX TROIS DÉCIMALES PRÈS)
- 8 MÈTRES CUBES D'EXPEDITION (À TROIS DÉCIMALES PRÈS)

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8484-12YA05/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

372bk

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N $^{\circ}$  du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8484-12YA05

372bkW8484-12YA05

9 NUMÉRO DE LOT À SOULIGNER. LE MOT <<LOT >> NE DOIT PAS APPARAÎTRE

10 LE SIGLE DES NATIONS UNIES ET LE CODE DESIGNANT LE TYPE D'EMBALLAGE(CAN/CGSB 43.150)

### EXEMPLE DE MARQUAGE

AVANT DE LA BOÎTE CÔTÉ DROIT DE LA BOÎTE

(ARTICLE 1) (ARTICLE 2) XXXX XXX XXXX

(ARTICLE 3) XXX XXXXXXXXXXXXXXX (ARTICLE 4 ET 5) GR WT 0.0

KG (ARTICLE 6) NEQ 0.00 KG (ARTICLE 7) XXXXXXXXXX (ARTICLE 9)

CU 0.000 M3 (ARTICLE 8) XXXXXXXXXXXXX (ARTICLE 10)

XXXXXXXXXXXXX (ARTICLE 9)

#### NOTES:

- 1. LES CARACTÈRES DOIVENT ÊTRE DU TYPE GOTHIQUE VERTICAL COMMERCIAL, DOIVENT ÊTRE PLEINS ET AVOIR UN CONTOUR CLAIR ET NET.
- 2. LA GROSSEUR DES CARACTÈRES DOIT CORRESPONDRE AUX PRATIQUES COMMERCIALES ET À L'ESPACE DISPONIBLE. L'EMPLACEMENT DES MARQUES DOIT CORRESPONDRE À CE QUI FIGURE DANS L'EXEMPLE CI-DESSUS.
- 3. SITUER LES MARQUES ET PRÉVOIR SUFFISAMMENT D'ESPACE AUTOUR DES COURROIES D'ÉTANCHÉITÉ DE TELLE SORTE QUE LES MARQUES NE SOIENT PAS CACHÉES.